**Zeitschrift:** Annales fribourgeoises

**Herausgeber:** Société d'histoire du canton de Fribourg

**Band:** 83 (2021)

**Artikel:** Les cartons d'invitation de Paul Dinichert

Autor: Richon, Maximilian

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1048301

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# LES CARTONS D'INVITATION DE PAUL DINICHERT

D'un objet «insolite» vers une histoire de la langue diplomatique.

### PAR MAXIMILIAN RICHON

Depuis l'été 2021, le Musée de Morat a ouvert à la recherche un fonds d'archives sur la vie et la carrière d'un diplomate d'origine moratoise: Paul Dinichert. Né à Montilier en 1878, il provient d'une famille catholique, d'orientation politique radicale¹ qui a fait fortune dans le milieu horloger. Il devient diplomate en 1899 à la suite de ses études à Fribourg, Neuchâtel et Paris. Après divers mandats (Londres, Paris, Buenos Aires), il est promu chef de la division des intérêts étrangers et de l'internement (1920) puis de la Division des affaires étrangères. Il est ministre² suisse à Berlin entre 1933-1938, puis à Stockholm où il termine sa carrière diplomatique en 1946. Il mène parallèlement une carrière à la Croix-Rouge: il est membre de la direction de la Croix-Rouge suisse dès 1921 et préside l'œuvre de secours aux enfants dès 1946³.

Ce fonds d'archives est entré en possession du Musée de Morat sous forme de don durant l'année 2018. Celui-ci regorge de documents diplomatiques: protocoles, conventions, rapports faits au Conseil fédéral, et ainsi de suite. Mais parallèlement à ces nombreux documents qui renvoient à la dimension administrative de la profession, on retrouve également – voire davantage – d'éléments en lien avec la sociabilité diplomatique. En effet, l'exercice de ce métier implique une forte représentativité, d'où découle une vie sociale très riche<sup>4</sup>. Ainsi, dans les dossiers classés chronologiquement, entre deux rapports faits au conseiller fédéral Giuseppe Motta, on tombe sur une invitation à un concert de Wagner, une autre à dîner avec le ministre égyptien et son épouse, ou avec la

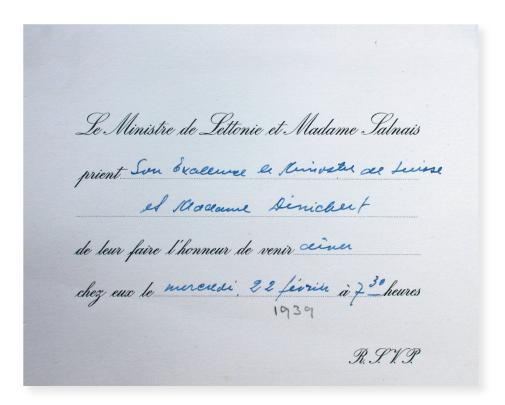
Aperçu du fonds Paul Dinichert conservé au Musée de Morat. © Maximilian Richon.

- <sup>1</sup> Rolle 2006.
- <sup>2</sup> Ancienne appellation de ce que l'on nomme aujourd'hui ambassadeur.
- <sup>3</sup> Perrenoud 2015.
- <sup>4</sup> Arifon 2010, pp. 71-73.

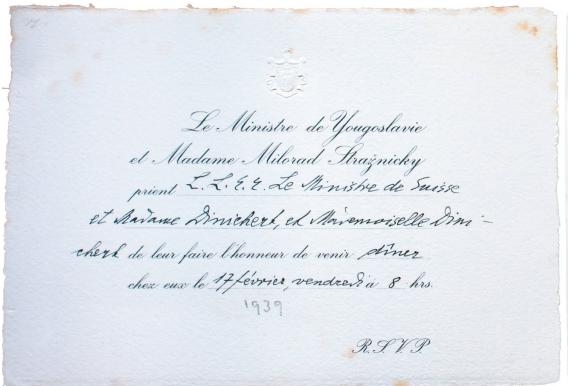
Invitation à dîner envoyée par le Ministre de Lettonie, Stockholm, février 1939. © Maximilan Richon. famille royale suédoise. Ces différentes propositions sont formulées sur un objet particulier, qui sera au centre de notre analyse dans cet article : le carton d'invitation.

# L'OBJET AU CENTRE DU PRISME: UNE FORME DE COMMUNICATION PROTOCOLAIRE

On parle de carton, car traditionnellement, les informations étaient effectivement transcrites sur ce matériau. De tailles différentes, la majorité des cartons retrouvés dans le fonds d'archives a le format d'une carte postale, soit approximativement 10x15 cm. La typographie est également variée: invitations manuscrites, tapuscrites ou encore imprimées. Cependant un format hybride imprimé/manuscrit ressort en particulier: on retrouve la même police d'écriture sur de nombreuses invitations, avec les informations de base: les noms des émetteurs-trice-s<sup>5</sup>, l'occasion de l'invitation, la date et l'heure ainsi que les recommandations vestimentaires. Mais certaines lignes sont laissées libres afin de les compléter à la main, par exemple les récepteurs et réceptrices ou certains des éléments



A noter que les invitations sont souvent faites par un couple pour un couple, particulièrement dans le cadre d'échanges interdiplomatiques.



DINER
DU 17 FÉVRIER 1939

CONSOMMÉ PARISIEN

FILETS DE SOLE PRINCESSE

POULARDE ROTIE - GARNIES

FOIE GRASSE TRUFFÉE
SALADE MIMOSA

PARFAIT A L'ORANGE

FRUITS DE SAISON

MIGNARDISES

cités ci-dessus qui pourraient différer. Une impression peut figurer dans le haut du carton, notamment les armoiries d'une famille royale De plus, des documents annexes peuvent y être joints, tels que des plans de table, le menu prévu pour le dîner ou encore une fiche de présentation d'un concert/ballet. De même, ces cartons exigent souvent une réponse, et ainsi l'abréviation R.S.V.P (Réponse S'il Vous Plaît) est systématiquement inscrite sur le bas du carton.

En effet, cet objet renvoie à une forme de communication protocolaire, en lien avec la bienséance et fortement codifiée. De nos jours, l'utilisation des cartons d'invitation persiste pour des événements spéciaux: mariages, décès, naissances, où on les joint à des faire-part. Cependant, dans les us et coutumes de la fin du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle, spécialement dans les cercles des élites<sup>6</sup>, le carton d'invitation est la norme pour toutes formes d'invitation: «Vous invite à boire le thé», «à passer la soirée», «à dîner», etc. Il existe même des ouvrages datant de la fin du XIX<sup>e7</sup> qui indiquent comment formuler les invitations, y répondre poliment, ce qui démontre à quel point le protocole est important.

Invitation et menu du dîner organisé par le ministre de Yougoslavie, Stockholm, le 17 février 1939. © Maximilan Richon.

- Ges usages sont encore en vogue de nos jours. Des cartons d'invitation sont encore envoyés à des personnalités pour des grands événements publics/officiels, et ainsi toujours usités dans les réceptions diplomatiques.
- <sup>7</sup> Staffe 1891, pp. 281-

# UN RAYONNEMENT CULTUREL FRANÇAIS

La sociabilité diplomatique est une culture d'élite qui tire de nombreux éléments d'un cérémoniel de cour né au XVIII<sup>e</sup> siècle à Versailles. Les premiers diplomates sont issus de l'aristocratie: les ambassades sont des envoyés du roi qui parlent en son nom<sup>8</sup>. Ainsi, alors que le métier de diplomate se développe et s'organise dans toutes les cours d'Europe, on constate l'émergence d'écrits sur les qualités requises et la conduite à adopter, principalement des marques de savoir-vivre<sup>9</sup>. Ces dernières concernent bien évidemment le langage — puisque les diplomates parlent pour leurs prince, mais quelle forme prend-il dans les échanges diplomatiques?

L'un des premiers éléments qui ressort après l'analyse des cartons d'invitation pris dans le fonds Dinichert concerne justement la langue. En effet, on remarque que la quasi-totalité des invitations est formulée en français. Cela nous plonge directement dans l'histoire de la langue diplomatique. Le français devient la première langue diplomatique durant la période moderne. Il remplace le latin, notamment après des délibérations précédant le traité de Westphalie<sup>10</sup>, où les plénipotentiaires français tentent d'imposer leur langue au détriment du latin<sup>11</sup>. Cependant, c'est au traité de Rastatt en 1714 qu'on place traditionnellement l'émergence du français comme langue diplomatique. En effet, dans les négociations entre le roi de France et l'empereur du Saint-Empire romain germanique, ce dernier renonce à l'usage du latin au profit du français<sup>12</sup>.

Il s'est diffusé et imposé à travers de nombreux éléments. Le premier est issu du rayonnement culturel que la France connaît sous le règne de Louis XIV. La première cour d'Europe fascine et pousse à l'imitation : de nombreux princes et princesses<sup>13</sup> reprennent des éléments du cérémoniel et dans cette continuité, en adoptent également la langue. Cependant, cette diffusion culturelle ne passe pas uniquement par la personne du roi. Elle est à inscrire dans l'effervescence du Siècle des Lumières, portée par de nombreux artistes et intellectuel·le·s français·e·s — entre autres liés à l'émigration des huguenot·e·s — qui voyagent dans les différentes cours européennes et diffusent ainsi leur langue. De plus, d'autres recherches mettent davantage en cause l'évolution *in se* du français comme raison de son expansion. Il connaît une transformation au XVII<sup>e</sup> siècle, appuyée par la monarchie française qui souhaite lui donner une plus grande clarté<sup>14</sup>. Cette forme plus épurée permet non seulement un transfert d'idées plus

<sup>&</sup>lt;sup>8</sup> Bély 2016, p. 163.

<sup>&</sup>lt;sup>9</sup> Arifon 2010, p. 73.

<sup>&</sup>lt;sup>10</sup> Besse 2016, p. 114.

<sup>&</sup>lt;sup>11</sup> *Idem*.

<sup>&</sup>lt;sup>12</sup> Bély 2016, p. 173.

<sup>&</sup>lt;sup>13</sup> Au sens de *princeps*.

<sup>&</sup>lt;sup>14</sup> Bély 2016, pp. 161-163.

simple, mais est également plus facile à apprendre et à comprendre dans les chancelleries et les cours étrangères. Le français devient ainsi la langue des cours, des chancelleries et par extension la langue internationale diplomatique. La plupart des traités sont presque exclusivement écrits en français durant deux siècles, de 1714 à 1914, et cela bien qu'aucun article de loi n'impose son utilisation, c'est simplement dans les mœurs<sup>15</sup>.

Invitation à déjeuner envoyée par le Ministre du Japon et Madame Kuriyama, Stockholm, février 1939. © Maximilan Richon.

# LIMITES DE L'UNIVERSALITÉ DU FRANÇAIS ET ÉMERGENCE DE L'ANGLAIS

La découverte faite à travers l'analyse des cartons d'invitation est d'autant plus intéressante, car elle permet de faire un parallèle avec un débat historiographique actuel. En effet, de nombreuses discussions ont lieu au sein des cercles historiques concernant les limites de cette universalité du français durant la période moderne. Ce sujet est à inscrire dans

<sup>15</sup> Besse 2016, p. 116.



la construction de l'histoire de la langue qui, au XIX° siècle, s'est teintée d'une volonté nationale, voire nationaliste<sup>16</sup>. De nombreux ouvrages existent sur le sujet, écrits par des historiens et des essayistes<sup>17</sup> ou des diplomates. On retrouve notamment un texte, *Le Français, langue diplomatique*, écrit par l'homologue français de Paul Dinichert, ministre de la France à Berlin de 1931 à 1938<sup>18</sup>. Plusieurs historiens nuancent ainsi cette littérature, vieillissante ou dilettante, et remettent cette thématique au goût du jour<sup>19</sup>.

Car si le français est très présent dans les traités aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, son utilisation n'est pas exclusive. Une minorité d'entre eux sont écrits en latin ou dans les langues des pays concernés, notamment le traité de Kutschouc-Kainardii de 1774 entre la Russie et la Turquie qui est rédigé en russe, turc et italien<sup>20</sup>. De plus, Lucien Bély dément l'idée répandue que la puissance politique et militaire de la France ait joué en faveur de la diffusion de la langue. Le français s'impose comme langue internationale durant la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle alors que la France connaît une série de défaites face à l'Angleterre<sup>21</sup>.

Il est intéressant de noter que la place de la langue internationale est également un terrain d'affrontement dans la rivalité franco-britannique. En effet, le français est progressivement remplacé par l'anglais comme langue à la fois diplomatique et internationale. On peut déjà constater cela lorsqu'on observe les cartons d'invitation de Paul Dinichert. Tous les ministres écrivent en français, mis à part les autorités du pays d'accueil qui conservent leur langue, respectivement l'allemand et le suédois. Mais le point remarquable concerne les Anglo-Saxons, qui écrivent exclusivement en anglais. La première grande rupture dans le recul du français au profit de l'anglais sur la scène internationale apparaît au Traité de Versailles. Celui-ci est rédigé en français et en anglais<sup>22</sup>. Dès lors, l'anglais va progressivement s'imposer comme langue internationale, gagnant toujours plus de terrain sur le français, particulièrement à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, poussé par le soft power américain et la culture de masse, ainsi que l'influence de l'empire colonial britannique. Cependant, bien que les positions du français sur la scène internationale soient fortement entamées, il conserve une place secondaire comme langue universelle et diplomatique. Les deux langues coexistent notamment dans de nombreuses institutions transnationales et internationales: auparavant à la Société des Nations, puis à l'ONU, l'OTAN et l'Union européenne<sup>23</sup>.

<sup>&</sup>lt;sup>16</sup> *Ibid.*, p. 158

<sup>&</sup>lt;sup>17</sup> Voir Fumaroli 2001.

<sup>&</sup>lt;sup>18</sup> Schäfer 2004.

On observe principalement cela à travers l'article d'Henri Besse qui reprend un des ouvrages de référence sur le sujet: BRUNOT, Histoire de la langue française. Voir Besse 2016, pp. 113-137.

<sup>&</sup>lt;sup>20</sup> Besse 2016, p. 119.

<sup>&</sup>lt;sup>21</sup> Bély 2016, p. 160.

<sup>&</sup>lt;sup>22</sup> Le Breton 2004, p. 13.

<sup>&</sup>lt;sup>23</sup> *Ibid.*, p. 14.

## CONCLUSION

À travers l'analyse d'un objet – qui dans un premier temps paraît simple, voire insolite – on constate à quel point il est possible de faire sortir des éléments d'analyse pertinents. En partant du carton d'invitation, nous avons pu observer comment étaient structurés les échanges des élites, leur origine et ainsi ouvrir sur une histoire de la communication diplomatique et particulièrement de sa langue.

Mais le fonds d'archives de Paul Dinichert comporte encore de nombreux trésors méconnus. Ses documents et écrits permettent de mettre en lumière les différents aspects de la vie diplomatique, à quoi ressemblent les nombreuses facettes de cette vie, depuis le bureau même de celuici. Nous pourrons distinguer les nuances entre le privé et le public, la diplomatie publique et la diplomatie culturelle, entre ce qui est affiché au grand jour et ce qui reste dans l'ombre. L'ensemble de ces éléments fait l'objet d'une étude conduite par le soussigné, dont les résultats seront présentés sous la forme d'un mémoire de master dirigé par Claude Hauser, professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Fribourg.

M.R.

#### **Bibliographie**

Arifon Olivier, «Langue diplomatique et langage formel: un code à double entente», *Hermès. La Revue*, vol. 58, n°3, 2010, pp. 69-78.

BÉLY Lucien, «L'usage diplomatique de la langue française, instrument de la puissance?», in Frijhof W. et Sanchez Summerer K. (éds), *Linguistic and Cultural Foreign Policies of European States: 18-20th Centuries*, Amsterdam, 2016.

Besse Henri, «Expansion du français et des manières françaises en Europe aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles», in Frijhof W. et Sanchez Summerer K. (éds), *Linguistic and Cultural Foreign Policies of European States: 18-20th Centuries*, Amsterdam, 2016.

Fumaroli Marc, Quand l'Europe parlait français, Paris, 2001.

GILLABERT Matthieu, «Diplomatie culturelle et diplomatie publique: des histoires parallèles?», *Relations internationales*, vol. 169, n°1, 2017, pp. 11-26.

Le Breton Jean-Marie, «Réflexions anglophiles sur la géopolitique de l'anglais», Hérodote, vol. 115, n°4, 2004.

Perrenoud Marc, «Dinichert, Paul», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 8 janvier 2015. En ligne: https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/014839/2015-01-08/, consulté le 18 août 2021.

Rolle Marianne, «Dinichert, Constant», *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*, 23 janvier 2006. En ligne: https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/003921/2006-01-23/, consulté le 23 août 2021.

Schäfer Claus W., André Francois-Poncet Als Botschafter in Berlin (1931-1938), Munich, 2004.

Staffe Baronne, Usages du monde: règles du savoir-vivre dans la société moderne, Paris, 1891.